

Compte-rendu de la réunion du 15 Mars 2019

Rédaction commune FO- SNJ - CFDT

Vos représentants de proximité : Catherine Carlier (SNJ), Carole Collinet (CGT), Gaïd Lemoine (FO), Valérie Marquet (CGT), Marc-André Mouchère (CFDT), Vincent Texier (CGT)

Présents pour la Direction :

- Jean-Michel Le Guennec - directeur de France 3 Bretagne
- Marie Preschoux – responsable ressources humaines Bretagne
- Sylvie Marc-Mallet – responsable communication interne Bretagne

Invités :

Christelle Lomenech – responsable des activités de fabrication du site La Fabrique Rennes
Nelly Chevrier - organisatrice d'activité

En audio conférence :

Arnaud Ségur – responsable RH de La Fabrique
Muriel Bajard – responsable secteur d'actions RH – Direction des Moyens Internes de Fabrication

1

Avant l'ouverture de la séance, les représentants de proximité ont souhaité lire un liminaire.

Lecture liminaire des représentants de proximité – [depuis le blog](#) – [depuis Monespace](#)

Certains points demandés par les Représentants de Proximité n'ont pas été inscrits à l'ordre du jour. La Direction ne souhaitait pas les aborder indiquant qu'ils ne relevaient pas de la compétence des RP mais du CSE.

Jean-Michel Le Guennec, ayant été interpellé, a souhaité apporter quelques réponses.

- **Sur le projet de plan de recomposition des effectifs** : le Directeur reconnaît que le sujet est préoccupant pour les personnels. Il rappelle que les départs se font sur la base du volontariat, que le chiffre de 46 départs pour la Bretagne (chiffre avancé par un syndicat) n'est qu'une projection de la pyramide des âges. La direction ne s'avance pas davantage. Les négociations sont en cours.
- **La réorganisation du service Finance** : La direction souligne qu'aborder ce sujet est prématuré. Les personnels du service finance vont rencontrer très prochainement la Responsable du service finance réseau et la réorganisation sera présentée en priorité en CSE.
- **Sur la question du financement des émissions en Breton** : les aspects économiques n'entrent pas dans les compétences des instances de proximité, mais la direction nous concède que pour le financement de la langue bretonne, la Région Bretagne apporte 185 000 euros sur un budget global de 2 600 000 euros.

La Fabrique

- **Prévision d'activité post-production, équipes légères et vidéo mobile.**

Les prévisions concernant les activités de la post production et les équipes légères sont bien transmises par Mme Lomenech aux salariés intéressés, en revanche elle n'a pas d'information sur la Vidéo Mobile. « M. Ségur **ne refuse pas de communiquer mais il ne peut pas communiquer sur la Vidéo Mobile** » Problème ? Cette activité est rattachée au centre Nord et programmée là-bas : donc l'activité **ne doit pas** être abordée dans l'instance Bretonne.

En revanche, les personnels sont rattachés à Rennes comme en atteste la présence de 2 salariés de la Fabrique parmi les Représentants de Proximité en Bretagne.

- **Représentation de la direction de la Fabrique à l'instance de proximité Bretagne :**

M. Ségur : « Mme Lomenech représente les secteurs post production et équipes légères. Concernant la Vidéo Mobile, les personnels sont rattachés au centre exploitation de Rennes mais il y a Paris et le Centre Nord... » et là M. Ségur n'est pas en mesure de répondre : « j'avoue ne pas savoir de quelle instance les personnels Vidéo Mobile dépendent ».

- **Budget décentralisé :**

Il existe un « *budget global en décentralisé* » dont la répartition pour les investissements est faite en fonction des besoins, donc « *pas de communication possible* » du montant total. Christelle Lomenech explique : « en parallèle un budget de fonctionnement existe mais tout doit être validé par Paris via un bon de commande ». Budget centralisé donc.

- **Responsabilité de la validation PAD :**

Entre critères subjectifs, normes techniques et droits clients, la validation d'un PAD se fonde sur un compromis de qualités à différents stades de la production. Une séquence de nuit peut poser un problème mais rester indispensable. En dernier lieu, même contre l'avis de techniciens de post production, c'est le client final qui tranche. CQFD.

- **Plan de prévention RPS Fabrique :**

M. Jean-Michel Seybald animateur sécurité travaille actuellement sur l'actualisation du document unique, sur la partie prévention des risques, mais cela prend plus de temps que prévu. Le temps de mettre en place un groupe de travail, avec des regroupements par activités, par entités, par métiers avec la participation de la médecine du travail, des représentants de l'ex CHSCT. Projet réunion vers le 26 mars pour la post production de Rennes.

- **Formulaire de satisfaction :**

Ces sortes de *fiches d'évaluation* des monteuses qui devaient évaluer la satisfaction des coproducteurs sont caduques, non exploitables de l'aveu même du responsable RH de la Fabrique. Donc leur utilisation est suspendue et elles sont retirées du marché.

Mais on attend une présentation de tout cela au CSE Réseau. La charrue n'aurait-elle pas été mise avant les bœufs ?

- **Formation et budget correspondant détaillé pour le site de Rennes :**

M. Ségur ne pilote plus le plan de formation. Il y a un plan de formation et des actions sont prévues. C'est déjà ça ...

Ce point est reporté à la réunion RP du mois d'avril. La responsable de la formation va être sollicitée. Mais viendra-t-elle jusqu'en Bretagne ?

- **Gestion matériel équipes légères, logistique et maintenance :**

Actuellement la gestion est assurée par Mme Lomenech.

- **Organisation temps partiel montage post-production :**

Concerne une salariée monteuse qui souhaite passer d'un quart temps à un mi-temps.

Le cadre légale ne peut est supérieur à 35 heures. Or le montage avec les réalisateurs se planifie sur une amplitude de 39 heures.

M. Ségur indique qu'une organisation modulée est possible, un aménagement peut être trouvé : mise en place d'un temps plein et d'une organisation du travail avec des semaines sans solde, ou des pose de RTT.

Pour régulariser les retards de salaire important depuis le mois de novembre, M. Ségur précise que l'avenant au contrat de travail de cette salariée doit être signé.

Nous souhaitons vivement que M. Ségur aide cette salariée en souffrance à sortir de ce cercle vicieux avant qu'elle ne déprime.

- **Précisions sur la note de service « répartition portefeuille planificateurs » :**

Un flou énorme existe, les salariés ne savent plus qui fait quoi et qui peut répondre à leurs interrogations. Affligeant non ?

M. Ségur précise qu'il y a des instances parisiennes de la Fabrique qui font le job mais que pour l'instant, pendant cette phase transitoire et pour Rennes les interlocuteurs sont M. Fresnay, Mme Deniel et le Chef de Car.

- **Rattachement électros & ex-équipes légères :**

Deux salariés devraient être rattachés à Rennes puisqu'ils sont essentiellement planifiés sur le magazine Littoral et les tournages « breton ». Lors de la réunion du CE du mois de mai 2018, la direction de La Fabrique avait indiqué « *si ces salariés travaillent plus pour Rennes ils y seront rattachés* » Alors pourquoi sont-ils toujours planifiés à Paris ? Y aurait-il un changement des règles ?

On ne peut même pas dire que les réponses sont floues : « il n'y a pas de réponse ! »

- **Attributions CDD adjointe de production (planifiée comme planificatrice) :**

Une collaboratrice CDD a travaillé en remplacement de M. Fresnay en maladie pendant 3 semaines. Le contrat de travail a été établi sur une base « d'Adjointe de production » alors que cette dernière a effectué des tâches de planificateur. Quid du niveau de rémunération ?

M. Ségur affirme qu'il peut être demandé à un personnel CDD de prendre en charge une partie des activités d'un poste de travail, mais ce n'est pas pour cela que le CDD doit avoir le niveau de rémunération du permanent remplacé.

Dans ce cas cité, il n'y a pas eu de signature de planning.

- **Situation de l'emploi et postes vacants :**

- Remplacement du salarié détaché aux programmes ?

Le poste de la personne en détachement aux programmes a été transféré avec le salarié. La Fabrique n'a donc plus ce poste.

- Préviation de remplacement des deux OPS partis à la retraite ?

Concernant les deux OPS, ces postes seront pourvus mais le recrutement se fera dans le centre exploitation Nord et non à Rennes. M. Ségur indique qu'il y a une perspective de recrutement de CDD avec la RCC.

La finalité est de ne plus avoir d'équipe de tournage sur le site de Rennes.

Resterait seulement la post-production.

Pas de calendrier pour l'instant sur l'ouverture des postes vacants.

Loin des yeux loin du cœur.

Le comportement de la direction de la Fabrique très décevant. Malgré l'envoi des questions en amont, il n'y a eu aucune préparation des points abordés. La réunion par téléphone interposé (même pas en visioconférence) est froidement désagréable.

Un grand besoin de mettre de l'huile dans le rouage.

Actualité Générale de l'antenne Bretagne

- **Prévisions d'activité France 3 Bretagne : suivi de l'actualité.**

Le samedi 30 mars, une PAE sera organisée à Lille à l'occasion de la finale de la coupe de la ligue Strasbourg-Guingamp. Le CCR de Lille sera mis à contribution.

Le DSNG sera à Guingamp. C'est Robin Durand qui assurera la présentation pour la Bretagne.

Deux équipes de la rédaction seront sur place, l'une pour suivre l'événement sportif, l'autre pour suivre les supporters.

Le lundi 22 avril, le documentaire ' Je ne veux pas être paysan ' sera diffusé après le Soir 3.

Le vendredi « Ensemble c'est mieux » sera systématiquement une rediff pas un best-off.

4

Exploitation – Immobilier / Moyens Généraux

- **Projets immobiliers :**

Rapprochement France Bleu : Le projet est toujours en attente d'arbitrage. Pour l'heure, Radio-France estime les propositions de France 3 comme recevables mais il n'y a toujours pas d'engagement définitif.

Dès officialisation du projet, **un comité de suivi des travaux** sera mis en place.

D'ores et déjà, un travail a été fait sur les impacts au niveau des bâtiments. **Il faudra compter 9 à 10 mois de travaux**, avec un désamiantage complet du rez-de-chaussée et des travaux d'aménagement en salle de rédaction. Ensuite, les travaux pour l'aménagement des locaux de France Bleu pourront démarrer.

Le siège social du CSE Réseau France 3 s'installera dans les locaux de Rennes. M. Jean-Hervé Guilcher a accepté d'installer les bureaux au 5^{ème} étage.

- **Déménagement Lorient :**

Peut-être la fin de l'arlésienne. Le BIP de Lorient pourrait déménager avant la fin 2019. La direction est en phase active de recherche de locaux pour 5 salariés du côté de la zone d'activité portuaire / base sous-marine. Volonté de quitter le centre-ville afin de régler les problèmes de stationnement des véhicules de société. Dans les critères de recherche, il est demandé deux places de parking. La question des véhicules hybrides est soulevée.

Equipe supplémentaire Lorient : L'objectif est de passer à 5 personnes grâce au **redéploiement** d'une deuxième équipe depuis Rennes. La Direction précise qu'elle privilégiera les profils bi qualifiés, voire tri qualifiés (avec le numérique). Des salariés ont émis des souhaits auprès de la RH, dont un monteur qui serait intéressé par une formation JRI. Une formation sur mesure, dont la durée varierait en fonction des compétences et des profils des candidats, pourraient être mise en place.

Organisation et planification

- **Rédaction :**

L'organisation pendant les vacances d'avril, copier-coller des vacances de février.

L'édition d'Iroise aura sa durée habituelle et **An Taol Lagad**, une durée de 3 minutes.

Le JT raccourci de 4 minutes. Pas de rubriques, pas de mag6 du samedi mais un invité.

Question Ouest et Destination Ouest seront maintenues.

Des programmes courts déjà fabriqués seront diffusés.

La rubrique ' **Itinéraires Bretagne** ' jouera la carte de la rediffusion.

- **Remplacement absences longues :**

Deux JRI sont toujours absents et remplacés par des CDD d'un mois, renouvelable.

Une rédactrice va prendre **un congé sabbatique** de 10 mois à compter du 1 avril. Son remplacement est à l'étude et sera comblé par un long CDD ou par un détachement.

- **Etat du « vivier » encadrement :**

Actuellement, deux adjoints à la rédaction sont en arrêt de maladie. La direction cherche des remplacements longue-durée. Des propositions ont été lancées, en attente de retour.

Le vivier national est assez sollicité soit pour des remplacements successifs, soit pour des détachements à plus long terme. Son volume ne se réduit pas mais la volumétrie ne suffit pas. Intégrer la filière encadrement semble faire moins d'émules ! La direction reconnaît que le poste est difficile et très exigeant !

- **Prise en compte de la spécialisation présentation (formations, CDD, alternants) :**

La rédaction manque de candidats à la présentation.

Pour faire face, il est fait appel à des volontaires qu'ils soient CDD ou alternants. Certes un accompagnement et des numéros zéro sont réalisés, mais les RP rappellent que l'Antenne ne doit pas être utilisée comme des séances de training et qu'une formation est indispensable pour tous ceux qui le souhaitent (quel que soit leur statut) pour assurer la présentation de JT.

- **OPS sur Itinéraire en Bretagne :**

Ces tournages nécessitent un OPS par leur dynamique recherchée, par le tournage de groupes et par l'enregistrement d'entretiens longs et qu'il y ait ou non deux caméras. Il est nul besoin de le rappeler

à chaque fois. C'est la **responsabilité de l'encadrement de la rédaction** de veiller à la demande de l'OPS auprès de l'UOA.

- **Technique antenne :**

Planification des personnels techniques sur les émissions :

Na Petra Ta, Semaine 7, il y a eu un décalage entre la planification des vidéos et des éclairagistes. Les personnels vidéo étaient programmés une demi-heure avant leurs collègues, l'organisatrice d'activités nous précise qu'il s'agit d'une erreur. Cela ne se répétera pas, la planification se fera dès 9h00.

ITI du vendredi, les RP demandent que le DSNG et l'équipe légère aient les mêmes horaires pour la fin de prestation. La direction est d'accord pour que la planification soit du 10H00 / 20H00 pour tout le monde, tout en sachant que les destinations sont connues au dernier moment, le temps de route ne peut pas être programmé en amont.

Ressources humaines / Finances

- **Déploiement Imédias 2 à Brest : point sur le projet, expertise.**

Après avoir rencontré la direction et les représentants du personnel, l'ARACT ne souhaite pas intervenir. De ce fait **le cabinet SECAFI assure l'expertise**. Une étape d'observation et une rencontre avec les salariés aura lieu à Brest les 19, 20 et 21 mars 2019. L'analyse sera rendue au CSE du mois d'avril et **une info consultation** est programmée pour les 27 et 28 juin 2019.

- **Personnels en CDD:**

Accompagnement Concur : à France 3 Bretagne des temps d'accompagnement ont été assuré par **Anne Arvor et Anne Fourrage**, les salariés permanents ou CDD rencontrant des difficultés à l'utilisation de cet outil **peuvent toujours solliciter ces deux personnes**. La direction précise que ces disponibilités seront assurées sur le long terme.

Maintien des avances sur mission après arrêt forfait :

Rappelons ici **la suppression des remboursements au forfait à compter du 1^{er} juillet 2019**. Mais la question des avances sur mission est remontée aux services financiers : les avances sur mission seront maintenues et les bases sur lesquelles les avances seront faites vont être clairement établies.

Suivi des demandes d'intégration au fichier CDD « réguliers » :

Si des non permanents concernés par cette intégration n'ont pas reçu de courrier de confirmation, il est important de prendre contact avec les services RH Bretagne.

- **Formation :**

Formation caravane numérique :

Finalité « mieux contribuer au numérique » à Rennes du 25 au 29 mars 2019 soit 4 jours de formation pour les non-encadrants + une journée pour les encadrants.

Groupe mixé de 16 personnes mêlées Bretagne et Paris Ile de France. Pour la Bretagne pourront participer 5 journalistes, une personne de la communication et une personne des programmes. Thierry Peigné et Stéphane Grammont seront FOR afin de continuer la formation.

Planification des stages techniques de défense en reportage et SST :

La formation technique de défense en reportage sera assurée à UFTV du fait des nombreuses demandes.

SST : la formation initiale au secourisme sera proposée sans doute courant deuxième semestre, une fois les deuxièmes sessions réalisées.

La Direction informe de la mise à jour des affichages SST dans les couloirs.

- **MOJO :**

En Bretagne, le Monsieur MOJO sera Thierry Peigné. Après avoir été lui-même formé à l'UFTV, il sera en mesure de former à son tour les JRI qui le souhaitent et qui ont manifesté leur intérêt lors des entretiens individuels. L'objectif est de réaliser des tournages pour le numérique. En aucun cas pour l'antenne linéaire, aucun accord n'ayant été signé en Bretagne. La Direction le reconnaît mais s'accorde une dérogation : en cas de situation d'urgence et après validation éditoriale.

- **Assistants sociales : fonctionnement envisagé pour les salariés Bretagne :**

FTV a fait un appel d'offre afin que tous les salariés aient accès aux prestations. L'objectif est de travailler de façon plus concertée. Idée prioritaire la qualité de l'accompagnement, la qualité dans la relation. Plus de traçabilité, suivi des relations et entretien téléphonique. Le souhait est de mettre le système en place pour mai 2019. Le salarié à l'issue du premier contact téléphonique sera suivi par la même assistante sociale. La direction n'est pas en mesure de nous confirmer la possibilité de rendez-vous physique.

- **Monkiosque accès en mobilité :**

La mise en place de l'accès depuis l'extérieur est prévue courant 2020. Actuellement accès non possible.

- **Services Financiers :**

Dématérialisation factures : l'ensemble des factures vont être dématérialisées, les fournisseurs devront indiquer un numéro de bons de commande sur leur facture sinon cette dernière sera retournée sans paiement.

Remboursement frais d'envoi justificatifs notes de frais : avant Concur les salariés envoyaient leurs justificatifs aux assistantes. Aujourd'hui avec Concur, rien n'est changé, les justificatifs sont aussi à envoyer. Pour obtenir un remboursement des frais postaux, il suffit de mettre une facture de frais (timbres) et d'intégrer ces frais en note de frais.

10% Congés payés : communication aux salariés.

Les personnels permanents et non permanents qui souhaitent obtenir des renseignements doivent adresser un mail aux services ressources humaines. Le calcul est un peu compliqué et chaque fois différent.

- **Situation de l'emploi : postes vacants, mobilités, recrutements, départs.**

Journaliste bilingue : coca du mois d'avril. Les entretiens sont en cours.

Chargé d'édition numérique : affichage du poste, date limite de dépôt de candidature le 04 avril. Pas de date de passage au Coca pour l'instant.

Le poste de cadre des programmes des émissions en langue bretonne comblement à temps plein.

Affichage du poste de scripte.

- **Santé au travail :**

Suivi des situations en cours : un salarié de Brest demande un aménagement de poste de travail. Comment peut-il obtenir un aménagement ? La direction a connaissance que cette salle pose

problème et propose de le rencontrer pour en parler. Il est évident que la mise en place d'Imédia va complètement changer l'environnement.

Point COPIL prévention des RPS : un travail d'analyse documentaire est actuellement en cours afin de déterminer les actions prioritaires. Il faut être paritaire et pluri disciplinaire. Le but est de donner les éléments pour alimenter le Document Unique. Suivra un travail sur le D.U : des RP seront sollicités.

Intervention secours sur site de Rennes : Méthode de fonctionnement : une déclaration sera faite au Secrétaire RP et au Secrétaire adjoint.

Rappel utilisation cigarette électronique : l'utilisation est interdite dans les locaux y compris dans les bureaux individuels, comme l'indique le règlement intérieur. Un rappel est paru en communication interne.

Suivi opération Vis ma vie : Objectif : découvrir le métier de l'autre. Une majorité de demande sur le numérique, un peu de gestion antenne, auprès des scriptes et responsable de régie. Cette opération va être renouvelée parce qu'elle génère de bon retour d'expérience. Le dispositif est toujours ouvert. Une nouvelle info sera faite.

- **Fonctionnement instance de proximité :**

Planification réunion Brest : mercredi 12 juin 2019.

Fonctionnement adresse mail RP : rappel de la direction que cette adresse n'est pas faite pour communiquer en diffusion générale auprès des personnels sauf si cela est fait au travers d'un lien.

Prochaine réunion le jeudi 04 avril 2019.

N'hésitez pas à contacter votre représentante de proximité :

Mme Gaïd Lemoine